

## RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24.8.2024

Présents : <b>Président</b>	Romain Schockmel
<b>Vice-président</b>	Josée Keiffer
<b>Trésorier</b>	excusé
<b>Membres</b>	Giorgio Ricciardelli, Martial Veidig, Mireille Léonardy, Jérôme Duarte, Sandra Flenghi
<b>Directeur administratif</b>	Christian Schmitt
<b>Directeur technique</b>	Alex Scheubel

**Secrétaire de la séance :** Christian Schmitt

Excusé(e)s : René Krack, Fabienne Goetzing, Anna Dickes, Sylviane Gambini, Patrick Simonelli (Formation Arbitres)

A 9h35 Mme la vice-présidente Josée Keiffer ouvre la séance.

### 1. Adoption du rapport du 13.7.2024

Le rapport est approuvé.

### 2. Courrier/Courriel

**Schifflange :** Demande d'un surclassement de la joueuse L. Fischbach née en août 2014 (U11) afin de pouvoir jouer dans les catégories U13 Mixtes et U15 Filles. Sur recommandation du DTN M. Alex Scheubel, le CA approuve la demande. La joueuse ne peut toutefois plus jouer dans la catégorie U11. Le club recevra un courriel séparé.

**Museldall :** Demande d'un sous-classement de la joueuse T. Kollwelter née en mai 2007 afin de pouvoir jouer dans la catégorie U17 Filles. Sur recommandation du DTN M. Alex Scheubel, le CA approuve la demande. La joueuse ne peut toutefois plus jouer dans la catégorie adulte. En outre, elle ne peut pas être engagée dans la compétition de coupe et le club ne peut pas devenir champion dans la catégorie U17F. Si les résultats sont décisifs, ils ne seront pas pris en compte à la fin de la saison. Le club recevra un courriel séparé.

Museldall nous a informés le 26 août que la demande serait éventuellement retirée. La décision sera prise dans les prochains jours. Dans ce cas, la FLH va informer les clubs.

**Museldall/Diekirch :** Les clubs demandent l'accord d'établir une entente Museldall/Diekirch chez les U17 Garçons. Les matchs à domicile sont disputés soit à Grevenmacher soit à Diekirch. Le CA approuve la demande.

**Diekirch :** Demandes d'autorisation de jouer en catégorie Femmes concernant les joueuses suivantes : J. Princic née en novembre 2009, I. Medeiros née en janvier 2009 et J. Simon née en octobre 2008. Le CA approuve les demandes. J. Princic est autorisée de jouer en catégorie femmes après son anniversaire en novembre.

**Redange :** Demande d'accorder une entente entre les clubs de Attert (Arlon) et de Redange dans la catégorie U17 garçons. Le CA approuve la demande.

**Käerjeng :** Demande d'autorisation de jouer en catégorie Femmes concernant la joueuse Melchior L. née en juillet 2009. Le CA approuve la demande.

**Bieles** : Demande d'accorder l'inscription d'une équipe U15 Filles. Le CA approuve la demande.

**Esch/Käerjeng** : Demande d'inscrire une entente Esch/Käerjeng dans la catégorie U15 Filles. Avec l'équipe du HB Bieles on aurait 8 équipes au lieu de 6. Le CA approuve la décision.

M. Nico Fanck contactera les clubs concernant le nouveau calendrier des matchs. Seules des modifications mineures doivent être apportées.

**Esch/Käerjeng** : Demande d'accorder une entente Esch/Käerjeng dans la catégorie U17 Filles. Il reste alors six équipes dans le championnat. Le CA approuve la demande.

**Alex Scheubel** : M. Scheubel nous a informé qu'il a réussi sa formation de Mastercoach (LUXQF6) auprès de la Fédération française de handball (FFHB). Le CA l'en félicite.

**Sacha André** : Monsieur Sacha André se retire du comité de la FLH pour des raisons personnelles. Monsieur André a promis son soutien au projet Handball TV et continuera à s'occuper du casting des commentateurs. Le CA regrette ce retrait et remercie M. André pour son travail au sein du comité directeur au cours des dernières années. Le comité se réjouit de la poursuite de son soutien dans le domaine du Handball TV.

**Ministère des sports** : Invitation à une réunion en ligne concernant le projet de mobilité Erasmus+ qui aura lieu le 10.9 de 14h30 à 16h00. Les clubs sont informés.

### 3. Postes 2<sup>ème</sup> vice-président et Trésorier

Mme Sandra Flenghi (2<sup>ème</sup> vice-présidente) et M. Martial Veidig (trésorier) maintiennent leurs candidatures et se présenteront aux clubs lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 31.8.2024.

### 4. Poste représentant FLH au Handball Forum Europe

M. Christian Schmitt, M. Martial Veidig et M. Alex Scheubel représenteront à l'avenir la FLH à l'étranger et continueront à développer les contacts internationaux. L'accent doit être mis sur une meilleure collaboration avec nos pays voisins surtout au niveau des jeunes.

### 5. Bilan U20 et U18 Championships

**U20** : Mme Sandra Flenghi informe le CA que l'organisation du voyage s'est très bien déroulée. A Prishtina, les températures très élevées ont rendu presque impossible tout déplacement à l'extérieur. Les activités de loisirs étaient donc très limitées. L'hôtel était correct, mais il était encore en construction (il a été demandé de loger les moins de 18 ans dans un autre hôtel). Un joueur a malheureusement contaminé plusieurs autres joueurs avec une infection gastro-intestinale lors de son arrivée, de sorte que certains joueurs ont souffert de nausées et de diarrhées au cours de la semaine. Le comportement de l'ensemble de l'équipe a été expressément salué par l'EHF. Le bilan sportif sera présenté plus tard par M. Björn Gerber.

**U18** : Mme Mireille Léonardy informe le CA que tout le voyage s'est bien passé. L'hôtel nouvellement attribué était très bien et la nourriture était également bonne. Malheureusement, l'organisateur a rencontré quelques problèmes dans l'organisation des

séances d'entraînement et le respect de l'horaire des bus. Cependant, des solutions ont toujours été trouvées. L'équipe des moins de 18 ans a également été félicitée pour son comportement exemplaire sur et en dehors du terrain. Le bilan sportif sera présenté plus tard par M. Maik Handschke.

## 6. Modifications Statuts et Règlements

M. Christian Schmitt fait un petit rapport de la visioconférence du 22.8.2024. 10 clubs étaient présents (Käerjeng, Redange, Schifflange, Pétange, Esch, Mersch, Museldall, Diekirch, Berchem, Dudelange). La FLH était représentée par M. Alex Scheubel, M. Paul Nesser et M. Christian Schmitt. Le CA était représenté par M. Jérôme Duarte. La réunion s'est déroulée dans un cadre très constructif. Toutes les questions, réclamations et propositions d'amélioration ont été traitées en 2,5 heures. M. Paul Nesser apportera les modifications discutées et une version finale pour l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) du 31.8 sera envoyée aux clubs le plus vite possible. Certains articles seront votés individuellement, car il doit y avoir plusieurs possibilités de décision. Sinon, tous les articles des statuts et des règlements seront adoptés en bloc.

A la fin, les personnes présentes ont discuté des 2 propositions du club des RED Boys Differdange. En ce qui concerne le dernier paragraphe de l'article 10.3, la proposition a été rejetée, car la FLH ne peut pas être responsable de la demande de certificats médicaux aux joueurs. La phrase proposée « *Un joueur ou une joueuse souffrant d'une blessure de longue durée est tenu(e)/obligé(e) de fournir à la FLH un certificat médical de son médecin traitant détaillant la gravité de la blessure et précisant la durée minimale de récupération nécessaire avant de pouvoir reprendre l'entraînement à plein régime.* » ne peut non plus être insérée telle quelle dans le règlement, car il y a trop d'impondérables. Les responsables présents étaient conscients de la problématique de ce sujet, car on ne peut forcer personne à fournir des données médicales. Les clubs peuvent éventuellement régler ce problème par le biais de contrats de joueurs, dans lesquels ces derniers s'engagent à présenter un certificat médical ou une attestation de maladie en cas de blessure prolongée. Le club des Red Boys est prié de revoir sa proposition dans ce sens, faute de quoi elle sera rejetée.

Nouvelle proposition (Red Boys) qui sera soumise au vote le 31.8 :

*« Tous les matchs figurant dans les calendriers officiels des compétitions de la FLH et de l'EHF/IHF (Coupe d'Europe et équipe nationale) sont considérés comme des matchs officiels. Définition match officiel : Un match officiel fait partie d'une compétition officielle, telle que le championnat national, la Coupe de Luxembourg, la Supercup, les matchs de Coupe d'Europe et les matchs de l'équipe nationale pour les qualifications pour une compétition internationale. Les matchs officiels sont comptabilisés dans les statistiques officielles des joueurs participants. L'article s'applique aussi bien aux joueurs des catégories seniors qu'à ceux des catégories jeunes. »*

Concernant la 2<sup>ème</sup> proposition, il a été regretté qu'elle soit rédigée en luxembourgeois alors que le règlement de la FLH est rédigé en français. De plus, les matchs de Coupe d'Europe ne sont pas inscrits au calendrier officiel de la FLH, les informations sont notées dans la partie supérieure uniquement à titre indicatif. Il y a cependant plusieurs raisons pour ou contre un changement. Le club des Red Boys est prié de présenter une proposition révisée en français qui pourra être votée par les clubs.

## 7. Matchs de qualification EURO2026 Phase 2 Hommes

Notre équipe jouera son premier match contre la République tchèque le 6 novembre à Prague. Le match contre la Croatie aura lieu samedi le 9 novembre à 20h15 au gymnase de la Coque. Le bureau de la FLH avait organisé 2 visioconférences concernant la vente des tickets qui commencera bientôt. Nous conseillons à tout le monde d'acheter des billets à l'avance. Avant ce match, la FLH organise un tournoi pour un cadre jeunes garçons. Les détails seront définis ultérieurement.

Le HB Bieles organisera la buvette et les caisses. (6 personnes pour l'après-midi et 15 personnes pour le match LUX-CRO note de crédit de 1.300€). Mme Josée Keiffer va organiser des filles des cadres jeunes pour le stand Pizza (2 personnes de 13h30 à 18h30 et 2 personnes de 19h00 à 22h30).

## 8. Réservations Coque

Le 25 juillet la Coque nous a confirmé les réservations suivantes :

Dimanche 17.11.24 événement jeunes joueurs (organisation Adrian Stot)

Dimanche 9.2.25 événement détection jeunes joueurs (à définir)

Mercredi 12.3.25 Match Euro2026 LUX-BEL

Judi 24.4 au dimanche 27.4.25 Final4 Loterie Nationale Coupe de Luxembourg

Mercredi 7.5.25 Match Euro2026 LUX-CZE

## 9. Rappel : LODYSS SuperCup 2024 31.8.24 à Käerjeng

**Programme:**  
**15h00 Dudelange - Käerjeng**  
**17h30 Berchem - Esch**

Les matchs seront retransmis en direct par RTL (Livearena).

S'il y a égalité après 60 minutes, il n'y aura pas de prolongation, mais immédiatement des tirs au but. Ces matchs se déroulent en dehors du championnat et de la coupe, de sorte qu'aucune suspension ne peut y être purgée. Le Lodyss SuperCup n'est pas comptabilisée non-plus dans les journées de match officielles lors de la période de transfert nationale. Un joueur éventuellement encore banni peut jouer en SuperCup sauf si l'interdiction de jouer dure plusieurs semaines, mois ou années.

**Les clubs participants sont priés de mettre à disposition un serpillero et un secrétaire/chronométrateur lors de chaque match.**

Le prix d'entrée est de 10 Euros à partir de 18 ans. Les étudiants paient 5 Euros, une carte d'étudiant doit être présentée. La caisse d'entrée sera organisée par M. Martial Veidig de la FLH. Le HB Käerjeng organise la buvette.

Mme Josée Keiffer a organisé des jeunes joueuses pour la mascotte.

## 10. Réunion d'information « Formule jeunes » le 11 septembre à 18h00 à la maison des sports

M. Alex Scheubel organise une réunion d'information concernant la nouvelle formule jeunes. Tous les clubs sont invités à être représentés par un ou plusieurs responsables filière jeunes.

## 11. Buzzer « Team Time out » saison 25/26

L'entreprise Bodet nous a informés que ce que l'on appelle le « buzzer » coûte environ 1000 euros par installation. La mise en place sur le Scorepad V3 nécessite une mise à jour du système. Les installations plus anciennes devraient probablement être mises à jour. Les clubs qui n'ont pas encore de Scorepad dans leur salle peuvent donc déjà prendre contact avec la commune et demander une mise à niveau du système.

La marque « Stramatel » disponible à Redange a probablement aussi un système. Le club de Redange devrait demander à l'entreprise, éventuellement via la commune, s'il est possible d'équiper l'installation du buzzer.

## 12. Equipe nationale féminine

Après le stage de préparation avec 2 matchs contre la Belgique en fin de septembre, notre équipe jouera la qualification phase 1 du championnat du monde en 2025. Notre équipe jouera le 26.10 à 18h00 contre la Bulgarie et le 27.10 à 18h00 contre l'Italie. Le tournoi aura lieu à Chieti (IT) au centre national de la fédération italienne de handball.

## 13. Livearena RTL et Handball TV

La FLH a reçu un nouveau contrat de RTL concernant le produit Livearena. M. Christian Schmitt informe le CA qu'il y a plusieurs améliorations par rapport à l'ancien contrat. RTL a notamment assuré la diffusion de trois matchs internationaux par saison. De plus, RTL utilisera le signal de Handball TV dans la Livearena en direct lors des matchs diffusés par Apart TV. La FLH peut aussi faire de la publicité gratuite pour des matchs internationaux ou le Final4 de la Coupe (l'indication d'un sponsor reste payante). M. Nico Fanck contacte RTL pour adapter le contrat, qui peut alors être signé. RTL deviendra alors partenaire média de la FLH.

## 14. Commission Jeunes

(CA 13.7 : Le CA prend la décision de créer une Commission Jeunes. Cette commission s'occupera de la jeunesse féminine et masculine. Sa composition sera décidée lors du prochain CA.)

La Commission Jeunes est soutenue par les membres suivants : Josée Keiffer (présidente), Sandra Flenghi, Mireille Léonardy, Giorgio Ricciardelli. Les membres CA absents sont encore contactés et peuvent encore se joindre à la commission.

## 15. Facture ouvertes du 24.7.2024

7 clubs n'ont pas encore réglé leur facture du 24.7.2024. Tous les clubs sont priés de payer avant le 30 août. Un rappel a été envoyé par le bureau de la FLH. Le CA prend la décision suivante : Si le paiement n'est pas effectué, les demandes de prêt de joueurs seront refusées.

## 16. Rappel : Assemblée générale extraordinaire de la FLH le 31.8 à 10h00

Une Assemblée générale extraordinaire aura lieu le 31 août à 10h00 dans la salle 1 à la maison des sports (3, route d'Arlon L-8009 Strassen). Une convocation a été envoyée aux clubs le 14.8.2024. Le déroulement de la journée sera principalement axé sur les modifications des statuts et des règles. Une visioconférence a eu lieu le 22.8 afin de préparer le vote des modifications.

Séance levée à 12h15 par Mme la vice-présidente Josée Keiffer.

**Prochains CA 28.9.2024 + 19.10.2024 + 13./14.11.2024**  
**Assemblée générale extraordinaire 31.8.2024**